

Mars - März Marzo **2014**

ligue suisse contre la vivisection schweizer liga gegen vivisektion lega svizzera contro la vivisezione

et pour les droits de l'animal - und für die rechte des tieres - e per i diritti dell'animale

I SCV

Case postale 148, 1226 Thônex / GE T 022 349 73 37 F 022 349 19 54

www.lscv.ch

Mitgliederbeitrag / Cotisation Membre Quota socio CHF 15.–

CCP 12-2745-6

IBAN CH38 0900 0000 1200 2745 6 BIC POFICHBEXXX

Rapport d'activité 2013 de la Ligue suisse contre la vivisection



Secrétariat et bureau

Le fonctionnement du bureau est resté identique à 2012. Le Président et le Vice-président coordonnent les actions en cours et assurent le suivi des dossiers. Tout ce qui touche à la communication de la Ligue, comme la rédaction et mise en page du journal, édition de flyers, dépliants, campagnes d'annonces et mises à jour du site Internet est effectué par le bureau, ce qui évite de recourir à des prestataires externes.

Maja Schmid assure la gestion administrative. Il s'agit du seul poste salarié de la Ligue, pour un taux d'occupation de 100%. L'activité administrative de la Ligue représente une charge de travail importante. Nous recevons quotidiennement de nombreux appels téléphoniques, courriers ou mails, dont beaucoup doivent être traités rapidement. La gestion et l'enregistrement des

nouveaux membres, le suivi administratif des actions en cours ou l'organisation d'événements nécessite que le Comité puisse compter sur un secrétariat efficace. Concernant l'envoi de courriers ou mails par nos membres, nous essayons d'y répondre au plus vite. Si un envoi n'a pas reçu de réponse dans la semaine qui suit, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Il est possible que nous ne l'ayons pas reçu, particulièrement si c'est un mail. Nos filtres anti-spams peuvent parfois supprimer par erreur un message avant sa réception.



Assemblée générale et Comité

L'A.G de la Ligue a eu lieu l'après-midi du 23 mars 2013. Le Comité national de la Ligue s'est réuni le matin du même jour puis le 9 novembre. Paul Ecoffey, pharmacien, ayant émis le souhait d'intégrer le comité, a été invité à participer à ces séances, avec voix consultative.

Les principaux points discutés concernaient le renouvellement de l'aide annuelle accordée aux refuges et aux campagnes de stérilisation, le suivi des actions en cours, notamment les actions à mener à Fribourg, Genève et Vaud, l'organisation de la campagne d'affichage « Stop-pelz » menée dans toute la Suisse.

Le Comité regroupe actuellement les personnes suivantes : Président : Maxime MORET, Vice-président : Luc FOURNIER, Trésorière : Maja Schmid, Secrétaire du comité : Laurianne PARENT, Membres : Sylvie BENOÎT, Suzann KARAGÖZ, Michèle LOISEL, Ruth MULLER et Suzanne WACHTL.

Membres

La Ligue a accueilli 745 nouveaux membres en 2013. Nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions chaleureusement pour leur engagement. Nous accueillons également ces nouvelles inscriptions comme un encouragement à poursuivre nos activités. Au 31 décembre 2013, la Ligue comptait 9'929 membres.

Comptabilité

Chaque année, nos comptes sont contrôlés et soumis au Département des Finances de Genève. Cela nous permet de bénéficier de l'exonération fiscale. Nous en profitons pour vous rappeler que vous avez la possibilité, selon la loi en vigueur dans votre canton, de déduire de votre déclaration fiscale tous les dons (généralement) d'un montant supérieur à Frs 100.- faits à la Ligue. Pour connaître les modalités de déduction, il vous suffit de contacter votre administration fiscale.

Finances

Le montant total des dons a été légèrement inférieur à celui de l'an passé et le bouclement des comptes 2013 fait état d'un déficit de recettes de Frs. 281'595.08. Il s'explique notamment en raison des actions menées dans les cantons de Fribourg, Vaud et Genève. Dans ces trois cas, un dépliant ou un journal informatif a été distribué en tous ménages. Les frais d'impression et distribution pour chacune de ces actions se sont montés à environ Frs 50'000.-. La campagne « Stoppelz » a aussi été soutenue par la Lique pour un montant de Frs 50'000 .- . Avec un capital de Frs 2'454'647.49, les finances restent bonnes et ce déficit n'est en lui-même pas un problème.

ECEAE

Coalition européenne pour mettre fin à l'expérimentation animale

Maja Schmid a représenté la Ligue à la réunion de l'ECEAE qui s'est tenue à Dublin, capitale de l'Irlande, du 6 au 8 mars. Le thème central était l'entrée en vigueur le 11 mars 2013 de l'interdiction des tests sur animaux pour les produits cosmétiques au sein de l'Union européenne.

Maja a aussi organisé avec le bureau la « Botox Action Week » semaine d'actions et d'informations contre le Botox, menée conjointement à partir du 22 juillet par la plupart des organisations membres de l'ECEAE dans leurs pays respectifs. Un courrier a été envoyé à plusieurs centaines de médecins pratiquant des injections de toxines botuliques à des fins esthétiques. L'objectif était de les informer sur le test alternatif développé par la société Allergan et qui permet ainsi depuis 2012, de produire des lots de Botox sans tests sur les animaux. Une liste regroupant les instituts esthétiques qui utilisent ces produits, en lieu et place des marques comme Dysport qui recourent toujours aux tests sur animaux, est en préparation. Maja a également participé le 27 juillet à une démo sur le Botox dans le canton d'Argovie, organisée par l'association AG STG.





Fin 2013, l'ECEAE regroupait 23 organisations membres, provenant de 21 pays européens. Outre l'intérêt de réunir nos forces pour mieux nous faire entendre, les séances de l'ECEAE sont aussi l'occasion de créer des liens enrichissants entre nos organisations. Les dissensions et concurrences entre organisations de protection des animaux étant souvent la règle, le fait de réussir à fédérer 23 organisations pour viser des objectifs communs est en lui-même très encourageant.

Mars 2014

Commissions

L'activité nationale de la Ligue nous donne la possibilité de proposer des candidats pour siéger au sein de certaines commissions fédérales, mais également cantonales, notamment à Genève où la Ligue a son siège.

Luc Fournier représente la Ligue depuis 2002 dans la Commission genevoise de contrôle de l'expérimentation animale, et Daniel Favre représente la Ligue depuis 2009 dans la Commission vaudoise de contrôle de l'expérimentation animale.

Luc a également participé le 10 avril à Zurich à la réunion du KTT (Konferenz der Tierschutz-delegierten der kantonalen Tierversuchskommissionen). Celui-ci regroupe les membres actifs de protection des animaux siégeant dans les commissions des cantons de Bâle, Zurich, Berne, Vaud, Genève et Fribourg. Ces réunions sont l'occasion de discuter de dossiers ou de problèmes rencontrés au sein des commissions cantonales, les membres de protection des animaux y étant toujours minoritaires. C'est également l'occasion de tisser des liens entre membres d'associations provenant de toute la Suisse.

Luc représente également la Ligue depuis 2006 dans la Commission genevoise pour la diversité biologique et dans la sous-commission de la Faune. La chasse étant interdite dans ce canton depuis 1974 suite à une votation populaire, le rôle de la sous-commission consiste notamment à trouver des solutions permettant d'éviter le tir d'animaux sauvages, lorsque ceux-ci sont en surnombre ou créent des dégâts aux cultures.

Actions cantonales

Fribourg

Dénonciation pénale de la LSCV contre les autorités fribourgeoises

La Ligue a dénoncé pénalement le service vétérinaire fribourgeois (SCAV) le 17 décembre 2013. Les manœuvres du SCAV étant soutenues par la Conseillère d'Etat Marie Garnier en charge de ce service et le Procureur général étant nommé dans ce canton par le pouvoir politique du Grand Conseil, l'aboutissement de notre action semble à priori visible : classement sans possibilité de recours, malgré les violations des dispositions légales. Une bonne surprise reste toujours possible.

Parallèlement à l'action pénale, une délégation de la LSCV, l'ATRA et l'AG STG a déposé le 18 décembre au secrétariat du Grand Conseil fribourgeois les 1300 signatures de la pétition « Pour un vrai contrôle de l'expérimentation animale à Fribourg ». Les médias fribourgeois ont bien relayé notre action, et la chancellerie a même diffusé un communiqué annonçant le dépôt de la pétition, bien qu'elle mette en cause le fonctionnement de l'administration.

Tessin

Dénonciation pénale de la LSCV contre les autorités tessinoises

Le recours déposé par notre avocat contre le classement de notre dénonciation par le Ministère public tessinois a été rejeté le 5 février par la Cour des réclamations pénales du Tribunal d'appel (La Corte dei reclami penali del Tribunale d'appello). Au motif que la Ligue n'était pas directement lésée par la situation tessinoise. Les violations des dispositions légales par l'autorité tessinoise sont ainsi restées impunies, avec la bénédiction du Procureur général.





Ouverture d'un bureau à Fribourg

Afin de pouvoir mener certaines actions à Fribourg, la Lique a dû créer une entité juridique dont le siège se trouve dans ce canton. Après quelques semaines de recherche, un espace a pu être loué au mois d'août et emménagé en bureau. Situé idéalement à quelques minutes de la gare, au centre de la ville de Fribourg, l'objectif à terme est également d'y aménager notre bibliothèque et de l'ouvrir au public un ou plusieurs jours par semaine, à partir d'avril 2014. Ce bureau contient aussi du matériel pour tenir des stands et il est à disposition de tout membre qui souhaite organiser ou mener des actions pour la Lique, ou qui souhaite organiser une activité en lien avec la protection des animaux.

Vaud

Une campagne d'information a été menée sur les abus en matière d'expérimentations animales dans le canton de Vaud. Un dépliant a été distribué début décembre aux 330'000 boîtes aux lettres du canton. La Ligue a eu beaucoup de retours positifs et reçu de nombreux encouragements à poursuivre sa campagne d'information. De nombreux habitants ont été choqués d'apprendre la cruauté de certaines expériences menées dans ce canton. Quelques chercheurs vaudois et étudiants qui se destinent à la recherche sur les animaux nous ont aussi fait part de leur mécontentement à l'encontre de notre campagne jugée mensongère et qui stigmatise une recherche « qui sauve des vies ». Comme si pour sauver des vies il était impératif de torturer des animaux. Ces remarques démontrent que malheureusement, une partie de la nouvelle génération de chercheurs n'a rien à envier à l'ancienne.

Si notre campagne a suscité beaucoup d'intérêt de la part des habitants et contribuables de ce canton, tel n'est pas le cas des médias : blocus total. Peu importe que l'autorité vaudoise autorise des expériences ou pratiques interdites dans d'autres cantons. La rédaction du journal vaudois 24 Heures a même obtenu la suppression de notre campagne d'annonces prévues dans ce journal.





3

Genève

Autre campagne, visant cette fois l'ouverture à Genève du Campus Biotech, nouveau centre d'expérimentation animale dont la moitié des locaux est financée par l'Université de Genève (UNIGE) et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Un dépliant informatif a été distribué fin novembre aux 225'000 boîtes aux lettres de ce canton pour dénoncer l'inutilité pour la santé publique du projet et encourager les pouvoirs publics à s'engager dans les méthodes de recherche permettant le remplacement des animaux. Plusieurs courriers ont été envoyés aux 100 députés du Grand Conseil genevois et une pétition a été lancée. Seul journal à relayer notre campagne : le Courrier. Qu'il soit remercié pour son article bien formulé, dans lequel le vice-recteur de l'université reconnaît qu'il y aura « davantage d'expérimentations animales»!

Les reste de la presse a opposé un blocus total à l'encontre de notre communication. La campagne d'annonces prévues dans le journal la *Tribune de Genève* a elle aussi été censurée par la rédaction de ce journal. L'information du public s'est donc poursuivie par la tenue de plusieurs stands d'informations au centre-ville de Genève.



Conférence UNIGE

Expérimentation animale ou méthodes substitutives ?

Evénement organisé à UNIMAIL par des étudiants de l'Université de Genève. La date annoncée est le mercredi **30 avril 2014**. Autour des conférences, un débat contradictoire est prévu, avec la participation de notre responsable pour la campagne Campus Biotech, le Dr méd. vét. André Ménache. Le programme définitif sera affiché sur la page d'accueil de notre site internet et notre page Facebook.

Venez nombreux manifester votre soutien à une recherche sans animaux!

Le droit à l'information selon nos médias

Censure des campagnes LSCV par les journaux 24 Heures et la Tribune de Genève

Novembre 2013, la LSCV lance deux campagnes d'information concernant l'utilisation de ressources publiques pour le financement de l'expérimentation animale.

La première campagne vise le canton de Genève. Elle concerne l'implication de son université au projet du Campus Biotech qui vise la création d'un nouveau centre dans lequel une dizaine de milliers d'animaux seront détenus en vue de subir des expérimentations animales.

La seconde campagne vise le canton de Vaud. Intitulée « Les contribuables vaudois financent des expérimentations animales cruelles et inutiles », l'annonce est explicite. Les sources des données communiquées sont jointes et contrôlables.

Aucune des deux campagnes n'est relayée par la presse romande. Peu importe, la LSCV est habituée à cette situation et se charge d'éditer dans les deux principaux quotidiens romands, la *Tribune de Genève* (TdG) et *24 Heures*, des annonces informant sur ces campagnes.

Des annonces publicitaires donc. Au même titre que celles vantant les mérites d'un quelconque parfum ou d'une voiture qui va vite.

Contact est pris début décembre avec le service publicitaire de Tamedia, propriétaire de ces deux journaux. Le contrat est validé le 12 décembre 2013. Il prévoit la publication de trois annonces en

première page de la TdG les 13, 18 et 20 décembre, ainsi que de la diffusion d'une bannière en page d'accueil du site internet de la TdG du 16 au 22 décembre 2013. Pour 24 Heures, deux annonces en première page sont agendées pour les 16 et 18 décembre 2013, ainsi que la diffusion d'une bannière en page d'accueil du site internet, également du 16 au 22

La première annonce paraît en une de la TdG le 13 décembre. Coup de fil le même jour de Tamedia à la LSCV. La totalité de la campagne d'information est annulée, en raison de l'opposition des rédactions de journaux.

décembre.

Contactées sur les raisons de leur censure, le rédacteur en chef de 24 Heures Thierry Meyer sera le premier à répondre le 23 janvier 2014, accusant la LSCV d'user d'une argumentation « très certainement à dessein- partiale ». « Les accusations portées contre l'EPFL et l'UNIL sont trop générales pour écarter tout risque d'atteinte à la personnalité au sens civil, voire de diffamation au sens pénal à l'encontre de ces deux institutions » conclue-t-il en expert du droit. Et puis quoi encore ?

La LSCV fonde ses campagnes sur des faits étayés, précis et documentés. Toutes les sources des informations dénoncées sont consultables et sont

tirées de documents officiels dont l'accès est public. A ce jour, aucune action juridique n'a pu mettre en cause les informations communiquées par la LSCV ou ses publications.

Relancé deux fois, le rédacteur de la TdG finira par répondre le 4 février, usant du même argument juridique : « risques exagérés d'atteinte à la



Quelle indépendance de la presse en Suisse?

Suite à sa fusion initiée en 2009 avec Edipresse, le groupe de presse zurichois Tamedia est devenu propriétaire de la quasi totalité des journaux édités en Suisse.

Du côté romand, Tamedia est propriétaire ou détient des parts importantes dans les journaux suivants : 20 Minutes, 24 heures, la Tribune de Genève, Le Matin, Le Matin Dimanche, Le Journal de Morges, Le Temps, Lausanne Cités et GHI.

Derniers journaux « indépendants » : le Courrier (Genève) qui essaye de survivre, et La Liberté (Fribourg) qui est édité par le groupe Saint Paul, détenu en partie par la Congrégation des Soeurs de St-Paul. L'Express de Neuchâtel et L'Impartial de La Chaux-de-Fonds appartiennent au groupe de presse français Hersant.

Du côté alémanique : 20 Minuten, BZ Berner Zeitung, Bernerbär, Bülacher Tagblatt, Der Bund, BZ Langenthaler Tagblatt, SonntagsZeitung, Tages-Anzeiger, Zürcher Unterländer, Zürichsee Zeitung, Newsnet et le Züritipp sont aussi dans le giron de Tamedia.

Que reste-t-il de la liberté et de la diversité de la presse dans ce cas de figure ?



CAMPUS BIOTECH Pour le développement de nouvelles méthodes substitutives

Tribune de Genève

infos: www.lscv.ch



personnalité au sens civil, voire de diffamation au sens pénal. Nous avons donc jugé ensuite opportun de ne plus relayer les annonces que vous nous proposiez ». Quel courage.

LIGUE SUISSE CONTRE LA VIVISECTION et pour les droits de l'animal

Quand un journal d'information se mue en journal d'opinion

Comment s'étonner de la censure de la TdG à l'encontre de notre campagne, lorsqu'on s'attarde un peu sur son contenu rédactionnel ? Le plus frappant aura été cet article publié en une du 28 décembre 2013, dévoilant les « personnalités genevoises de l'année 2013 », élues par les « lecteurs » du journal. On y trouve à la sixième place un des plus gros expérimentateurs de l'université genevoise et à la 9^e place « Ernesto Bertarelli, ex propriétaire de Serono, qui a permis l'installation du Campus Biotech à Sécheron en rachetant ses anciens locaux avec le milliardaire Hansjörg Wyss ». Rien que ça.

Le ridicule vient ensuite : on apprend que ces heureux lauréats n'ont obtenu que quelques votes... Quelques votes, alors que ce journal annonce un lectorat de 125'000 lecteurs et un tirage papier à 45'000 exemplaires? Il faut alors lire le petit pavé explicatif pour comprendre. Ces « personnalités genevoises de l'année » sont en réalité sorties d'une liste de 20 noms choisis par la rédaction! Et en lieu et place de lecteurs au sens large, cette même rédaction en a sélectionnés 255 parmi son cercle de lecteurs. Lesquels n'ont eu d'autre choix que de « plébisciter » celui de la rédaction.

Belle leçon de déontologie.

Stands

De nombreux stands ont été tenus en 2013, notamment par le groupe neuchâtelois en soutien à la campagne de récolte de signatures pour l'initiative fédérale pour la protection des ours, loups et lynx. Malheureusement, le manque d'organisation des initiants aura eu raison de l'initiative qui n'a pu aboutir. Beaucoup d'énergie a été dépensée en vain, ce qui doit nous amener à réfléchir sur les soutiens que la Lique peut apporter à des actions dont elle n'est pas partie prenante.











Actions diverses

Nourriture pour chiens et chats non testée sur les animaux

Notre page internet sur les aliments non testés sur les animaux suscite toujours beaucoup d'intérêt, de même que la liste regroupant les margues pouvant être considérées comme « sûres ». Le bureau transmet naturellement cette liste par courrier à toute personne qui en fait la demande. Céline répond également à toute question sur ce thème, par courrier ou mail à l'adresse c.falconnier@lscv.ch

Aide aux étudiants

La Lique a reçu dans ses bureaux plusieurs étudiants souhaitant faire un travail sur le thème de l'expérimentation animale. Le bureau a également répondu à plusieurs demandes et questionnaires transmis par des étudiants ou jeunes en formation.





Veggie Pride 2013

La première Veggie Pride organisée en Suisse s'est déroulée du 16 au 20 mai 2013 à Genève. Au programme : conférences sur la cause animale, débats, ateliers et happening. Malgré une météo particulièrement mauvaise alternant froid et pluie durant ces cinq journées, la Veggie Pride a été une magnifique réussite. Une partie de ce succès est due à l'enthousiasme et à l'énergie des bénévoles et organisateurs, notamment issus de l'association Genevanimaliste. La LSCV et d'autres organisations comme l'ATRA ou Sea Shepherd Suisse ont tenu un stand d'information en clôture de la manifestation qui a réuni un millier de participants.

Le compte rendu de chaque journée, extraits de presse, vidéos de certaines conférences et le bilan des 5 jours, sont disponibles sur le blog http://veggiepride2013.unblog.fr

Soutien aux méthodes substitutives

La Lique a renouvelé son soutien financier en 2013 au réseau international InterNICHE, et à la Chaire d'enseignement des méthodes alternatives de l'Université de Genève.

Le rapport d'activité d'InterNiche lié au financement de la Ligue sera publié dans le prochain journal.

Revue ALTEX

Principale revue scientifique traitant des méthodes substitutives, elle est éditée en anglais et allemand, et diffusée par abonnement dans le monde entier en version papier ou électronique. Le Dr Daniel Favre est membre de son Comité directeur depuis la création d'ALTEX Edition fin 2006.



France - Utilisation d'animaux pour la formation

La collaboration avec Marie Berger de l'association française OÏKOS KAÏ BIOS s'est

poursuivie. Elle vise à permettre le remplacement des animaux dans l'enseignement. Plusieurs rencontres ont eu lieu afin de définir les besoins des écoles et tester les logiciels et le matériel



à disposition. Fin décembre, plusieurs modèles ont été commandés auprès d'InterNiche et pourront être utilisés en démonstration auprès des enseignants intéressés.

publiées dans le Zuger Woche, le Züri-Rundschau et le Luzerner Rundschau. Nous avons aussi pu placer à tarifs préférentiels des annonces contre l'expérimentation animale ou la fourrure dans les magazines Elle et Paris Match. Le coût total pour ces annonces en 2013 se monte à Frs. 37'368.-

Une campagne d'affichage contre la fourrure a également été menée en collaboration avec les organismes Animal Trust, Pro Animali et Vier Pfoten. 238 affiches F200 et 468 affiches F12 ont été placardées dans les cantons de Bâle-villle, Berne, Genève, Lucerne, Vaud et Zürich, du 30 septembre au 6 octobre 2013, du 21 octobre au 3 novembre 2013 et du 18 novembre 2013 au 5 janvier 2014. Un site internet a été conçu et mis en ligne en allemand (www.stopp-pelz.ch) et français (www.stopp-pelz.ch), des flyers ont aussi

Le coût total de la campagne a été de Frs 170'000.-, dont Frs 50'000.- ont été pris en charge par la Lique.



Site Internet

Le site internet a enregistré en moyenne la visite journalière de 400 internautes pour un total de 150'000 visites en 2013. Les pages les plus consultées concernent les aliments pour animaux domestiques et les produits cosmétiques non testés sur les animaux.

Journal LSCV et publicité

Comme chaque année, nos membres ont été informés des actions en cours par le biais des quatre éditions annuelles de notre journal. Le journal de septembre, qui dénonçait les manœuvres du service vétérinaire de Fribourg pour piloter sa commission sur l'expérimentation animale, a fait l'objet d'une distribution dans les 120'000 boîtes aux lettres de ce canton. L'action menée sur Genève a été soutenue par la distribution en tous ménages de 225'000 dépliants, celle de Vaud par 330'000 dépliants.

Plusieurs annonces ont été publiées dans des encarts de journaux comme le Blick (Sommer Guide), l'Hebdo (Nos Dons), L'illustré (animaux de compagnie) et le Tages Anzeiger (Innovative Schweiz). D'autres annonces ont été





lnscrivez-vous à

La fourrure c'est ça

La fourrure c'est ça

La LSCV édite des courriels d'information sur des thèmes d'actualité. Vous souhaitez être informé-e si la Ligue organise prochainement un stand dans votre ville, recevoir notre liste mise à jour de produits cosmétiques non testés sur les animaux ou autres informations? Envoyez-nous votre adresse de courriel pour être inscrit-e dans notre banque de données. Si vous souhaitez mettre fin à ce service, un simple message suffit et vous serez immédiatement retiré-e de notre mailing list.

Mars 2014



Fin 2013, une nouvelle page Facebook et un compte Twitter en allemand ont été activés et son gérés par Benjamin Frei.

Bibliothèque LSCV

Plusieurs nouveaux ouvrages sont venus compléter notre bibliothèque en 2013. Ces livres peuvent être empruntés gratuitement par les membres de la Ligue pour une durée de 90 jours. Seuls les frais postaux pour le retour des livres sont à la charge de l'emprunteur (en général Frs 2.- par livre). La liste des ouvrages disponibles, est consultable à partir de notre page internet « édition ».



Aide aux refuges et campagne de castration

La Ligue soutient chaque année une vingtaine de refuges ou centres de soins pour animaux, et finance des campagnes de castration et stérilisation de chats errants. En 2013, le montant consacré à ces actions a été de Fr 64'573.35 dont Fr 23'644.35 pour les campagnes de castration et prise en charge de frais vétérinaires. Toutes ces aides sont délivrées après discussion de chaque cas et approbation de la majorité des membres du Comité national. La plupart des aides sont octroyées à des refuges connus de longue date, pour lesquels la Lique peut assurer la bonne utilisation des dons perçus. Suzann Karagöz s'occupe également depuis de nombreuses années de la campagne de stérilisation et castration de chats errants du canton de Genève. Les animaux sont castrés et marqués à l'oreille avant d'être relâchés sur leur lieu de capture, puis régulièrement nourris par la suite. En maintenant une population stable de chats sauvages dans un lieu défini, on tente ainsi d'éviter leur prolifération et au final, leur euthanasie ou abattage, comme cela se pratique dans de nombreux cantons par des gardes chasse ou chasseurs privés. Outre Genève, les aides octroyées par la Lique pour les campagnes de stérilisation concernent

principalement les cantons de Neuchâtel, Tessin et Valais. Au total, 111 chats mâles et 129 femelles ont pu être opérés en 2013.



Depuis plusieurs années, la LSCV n'engage plus de fonds à l'étranger pour soutenir des refuges ou campagnes de castration et stérilisation, en raison des difficultés à suivre les projets et à contrôler l'utilisation des dons.

Mailing de nos cartes

Trois mailing de cartes peintes par l'artiste Hans Hofstetter (WABU) ont été effectués comme chaque année, en février à 64'000 exemplaires puis en juin et septembre à 30'000 exemplaires.

Nous vous rappelons que ce mailing vous est aussi envoyé à titre de Membres. Pour cette raison, nous joignons depuis 2008 un deuxième bulletin de versement dans nos mailings. Le premier (CP n°01-20089-8) est destiné aux personnes souhaitant nous faire un don tout en restant « anonyme », ce qui est le souhait d'un certain nombre de donateurs. Le deuxième (CP n°12-2745-6) vous permet de nous faire un don nominatif ou de vous acquitter de votre cotisation annuelle. Ce deuxième CP étant géré directement par la Lique, merci de l'utiliser de préférence. Il nous facilite notamment la tâche pour rédiger les attestations qui vous permettent de déduire vos dons de votre déclaration fiscale.

Conclusion

Cette année encore, le travail n'a pas manqué, bien que nous aurions voulu en faire encore plus! Mais pour que cela soit possible, nous devons être plus nombreux à nous engager pour des thèmes qui nous tiennent à cœur. Si vous avez un peu ou beaucoup de temps, n'hésitez pas à nous rejoindre! Enfin, nous remercions infiniment nos membres et donateurs. Car sans leurs soutiens, rien n'aurait été possible. **Un immense MERCI**.

Max Moret, Président